

Remise à Niveau SSIAP 3

Remise à Niveau des chefs de service de sécurité incendie (RAN SSIAP 3)

Métier(s) Visé(s) : Chef de Service de Sécurité Incendie SSIAP 3

Durée : 35.00 heures (5.00 jours)	Nb de participants : De 4 à 15
Lieu de formation : <ul style="list-style-type: none">- SOLARIS DEVELOPPEMENT 6 rue PAUL ELUARD – 26800 PORTES LES VALENCE- <u>ou</u> dans vos locaux	Dates de sessions : voir notre catalogue en ligne https://solaris.catalogueformpro.com
Tarifs : <ul style="list-style-type: none">- Inter : 740.00 euros /participant- Intra : nous consulter (prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4a du CGI)	

Délai d'accès

Nous nous engageons à traiter votre demande d'inscription sous 48 heures (hors week-end et jours fériés). L'accès à nos formations peut se faire dans un délai de 24 heures à 4 mois, selon votre financement, sous réserve de places disponibles et de la validation des prérequis.

Profil des apprenants

- Chef de service de sécurité incendie SSIAP 3 souhaitant recycler son diplôme
- Titulaire diplôme équivalent

Prérequis

- SST, PSE1 ou PSC en cours de validité
- Diplôme SSIAP 3

Objectifs pédagogiques

- Capacité à conseiller le chef d'établissement
- Savoir définir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours
- Gérer le budget du service
- Maîtrise de la réglementation incendie
- Gestion des risques

Contenu de la formation

- Documents administratifs
 - Connaître et mettre à jour les documents administratifs, Gestion et conservation des documents
 - Suivi et planification des contrôles réglementaires
- Commission de sécurité
 - Rappel sur la composition et le rôle des commissions de sécurité
 - Documents à transmettre et/ou à tenir à disposition
- Réglementation
 - Evolution des textes réglementaires, connaissance de l'arrêté du 02 mai 2005
 - Rôle du Chef de Service de sécurité incendie en qualité de membre de jury SSIAP
- Notions de droits civil et pénal
 - Les codes civil et pénal
- Fonction Maintenance
 - Les contrats de maintenance des installations de sécurité
- Etude de cas
 - Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant
 - Rappel de la méthode, lecture de plan
- L'accessibilité des personnes handicapées
 - Dispositions réglementaires

- Commissions d'accessibilité
- Autorisations de travaux
- Analyse des risques
 - Evaluation du maintien du niveau de sécurité
 - Le Document Unique
 - Le plan de prévention
 - Evaluation des risques de travaux par points chauds
- Moyens de secours
 - Evolution des textes réglementaires
 - Connaître et savoir exploiter un SSI
 - Moyens d'alerte et d'extinction incendie
- Organisation d'un service de sécurité incendie
 - Gestion du personnel et des moyens du service
 - Elaboration d'une fiche de poste
 - Service intégré, externalisé, mixte

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Une équipe de professionnels expérimentés dans le métier de votre formation, coordonnée par notre référent pédagogique Manuel EUDE, vous accompagne dans votre projet.

Moyens pédagogiques et techniques	Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation. • Documents supports de formation projetés. • Exposés théoriques • Etude de cas concrets • Quizz en salle • Travaux individuels ou par groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Feuilles de présence. • Questions orales ou écrites (QCM). • Mises en situation. • Formulaires d'évaluation de la formation. • Certificat de réalisation de l'action de formation. • Travaux pratiques, études de cas sur plan d'architecte

Résultats attendus de la formation :

Acquisition des connaissances réglementaires et managériales nécessaires afin de pouvoir diriger un service de sécurité qui sera chargé d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH)

Modalités d'obtention :

Contrôle continu de l'acquisition des connaissances (QCM, animation d'une séance de formation, gestion du PC sécurité en situation de crise etc.)

Détails sur la certification :

A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée. Pour les personnes titulaires d'un diplôme équivalent au SSIAP 3, un diplôme SSIAP 3 est édité et envoyé au SDIS 26 pour validation avant transmission au stagiaire concerné.

Nos engagements "qualité"

Grâce à une démarche qualité rigoureuse et en constante amélioration, Solaris vous apporte ses "+" :

- Des intervenants qualifiés,
- Des formations certifiantes et diplômantes,
- Des supports de cours très visuels pour faciliter le perfectionnement des connaissances,
- Un suivi individualisé par notre référent pédagogique,
- Une équipe administrative à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet professionnel,
- Un partenariat avec de nombreuses entreprises locales cherchant à recruter des agents, etc.
- Accessibilité : Si vous avez des particularités nécessitant une adaptation de la formation, merci de nous le signaler. SOLARIS s'engage à mobiliser les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir et accompagner les publics en situation de handicap.

Plus d'informations sur notre site internet et/ou sur demande auprès de notre service administratif.

6 rue Paul Eluard
26800 Portes-lès-Valence

www.solaris-developpement.fr

04 75 60 03 48